



Club de Tir de Neuchâtel-Sports

Coupe Neuchâteloise 300 m – Plan de tir

organisée dès 2009 par notre Club – mise à jour 2024

Le programme de la Coupe Neuchâteloise pour tireurs individuels est le suivant :

Confrontation entre tireurs désignés par le sort, avec qualification ou élimination directe lors de chaque tour. Trois (3) tours de qualification décentralisés.

Tir final, le premier dimanche de septembre au stand des Plaines-Roches à Neuchâtel, comprenant trois (3) tours qualificatifs, ainsi qu'une finale commandée.

Les tours décentralisés, ainsi que la finale se déroulent en 2 catégories :

- A. Armes libres et Fusils Standard**
- D. Armes d'ordonnance**

Programme de tir :

Pour les tours qualificatifs décentralisés : 10 coups sur cible A10 – Essais libres
Pour les 3 tours qualificatifs du tir final : 10 coups sur cible A10 – Essais libres
Pour la finale : 10 coups commandés sur cible A10, marqué au 10^{ème}

Dates de tir :

Tours qualificatifs décentralisés : de avril à juillet, selon dates communiquées par l'organisateur.

Finale : le premier dimanche de septembre au stand des Plaines-Roches à Neuchâtel

Finance de tir :

Inscription pour les tours qualificatifs décentralisés : CHF 15.-
Participation au tir final : CHF 20.- Munitions fournies par les participants.

Dotation :

Distinction : aucune Prix souvenir au vainqueur de la Coupe Neuchâteloise dans chaque catégorie

Répartition dans chaque catégorie, 1^{er} rang : Prix valeur minimum CHF 200.-

Prix valeur minimum CHF 15.- à tous les participants à la finale

Participation :

La Coupe Neuchâteloise est ouverte à tous les tireurs membres d'une section de la SNTS.
Un même tireur peut s'inscrire dans les 2 catégories et dans plusieurs armes dans chaque catégorie.

Armes et positions :

Selon règlements FST.

Rappel : les AL et FS sont deux armes différentes. Lors de la finale, des contrôles seront effectués.

Lors des tours de qualification, nous faisons appel à l'esprit sportif des participants quant à la mise en œuvre de ces armes. Par ailleurs, seules les munitions d'ordonnance sont autorisées.

Bonifications :

Pour Fusil d'assaut 57-02 : 2 pts par passe de 10 cps, respectivement de 2.5 pts en finale commandée.

Déroulement du tir :

Selon règlement de la Coupe Neuchâteloise 300 m

Approuvé par la SNTS 04.04.2024